

DONNÉES PERSONNELLES SUR LE SITE SAMUELVINCENT.FR

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'ASSOCIATION SAMUEL VINCENT s'engage dans une politique de respect et de maintien de normes élevées en matière de déontologie et notamment de protection des données à caractère personnel.

Dans le cadre de ses activités, l'ASSOCIATION SAMUEL VINCENT est amenée à collecter et à traiter des données à caractère personnel relatives aux personnes accompagnées, à leur famille, à ses salariés et à ses partenaires, tels que ses fournisseurs et prestataires.

1. UNE COLLECTE LOYALE ET TRANSPARENTE

L'ASSOCIATION SAMUEL VINCENT informe les personnes accompagnées, leur famille, ses salariés et à ses partenaires des traitements qui les concernent.

La collecte des données à caractère personnel a pour objectif, dans le respect de la loi et notamment des dispositions relatives à la protection de l'Enfance, d'assurer le meilleur accompagnement possible aux enfants, adolescents, jeunes adultes et à leur famille. Concernant les salariés et partenaires, elle a pour objet la bonne gestion des relations que l'ASSOCIATION AUSIRIS entretient avec eux.

2. UN TRAITEMENT DES DONNEES LICITE ET PROPORTIONNEL

Lorsque l'ASSOCIATION SAMUEL VINCENT est amenée à traiter des données, elle le fait pour dans le cadre de ses missions : chaque traitement de données mis en œuvre par l'ASSOCIATION SAMUEL VINCENT répond à une finalité légitime, déterminée et explicite.

L'ASSOCIATION SAMUEL VINCENT fait en sorte que les données ne soient conservées sous une forme permettant l'identification des personnes concernées que pendant une durée nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

3. UN TRAITEMENT DE DONNEES EXACTES ET MINIMISEES

Pour chacun des traitements mis en œuvre, l'ASSOCIATION SAMUEL VINCENT s'engage à ne collecter et n'exploiter que des données adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

4. UNE PROTECTION DES DONNEES ASSUREE

L'ASSOCIATION SAMUEL VINCENT accorde une importance particulière à la sécurité des données à caractère personnel.

Des mesures techniques et organisationnelles appropriées sont mises en œuvre pour que les données soient traitées de façon à garantir leur protection contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle qui pourraient porter atteinte à leur confidentialité ou à leur intégrité.

Lors de l'élaboration et de la conception, ou lors de la sélection et de l'utilisation des différents outils qui permettent le traitement des données personnelles, l'ASSOCIATION SAMUEL VINCENT s'assure, le cas échéant auprès des éditeurs de tels outils, qu'ils permettent d'assurer un niveau de protection optimal des données traitées.

L'ASSOCIATION SAMUEL VINCENT met ainsi en œuvre des mesures qui respectent les principes de protection dès la conception et de protection par défaut des données traitées. A ce titre, lorsque cela s'avère possible et/ou nécessaire, L'ASSOCIATION SAMUEL VINCENT recourt à des techniques d'anonymisation des données.

Lorsqu'elle fait appel à un prestataire, l'ASSOCIATION SAMUEL VINCENT ne lui communique des données à caractère personnel qu'après lui avoir imposé le respect de ses propres principes en matière de sécurité.

L'ASSOCIATION SAMUEL VINCENT notamment dans le cadre de ses évaluations internes et externes vérifie l'application des règles en matière de sécurité des données.

5. DES ACCES AUX DONNEES ENCADRES

L'ASSOCIATION SAMUEL VINCENT applique des politiques d'habilitation strictes qui permettent que les données qu'elle traite ne soient transmises qu'aux seules personnes autorisées à y avoir accès.

6. DES DROITS DES PERSONNES RESPECTES

L'ASSOCIATION SAMUEL VINCENT est particulièrement soucieuse du respect des droits des personnes concernées par les traitements de données qu'elle met en œuvre :

- le droit à l'information
- le droit d'accès
- le droit de rectification
- le droit à l'effacement (« droit à l'oubli »)
- le droit à la limitation du traitement
- le droit à la portabilité
- le droit d'opposition
- le droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication des données personnelles après la mort

En savoir plus : <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees/chapitre3>

7. UNE PRISE DE CONTACT FACILITEE

L'ASSOCIATION SAMUEL VINCENT est à même de répondre aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées tout au long du traitement, et ce dans le respect des conditions et délais impartis par la réglementation applicable.

Les demandes d'exercice de droits par la personne concernée s'effectuent par voie électronique (contact@samuelvincent.fr) et/ou postale auprès du secrétariat éducatif et général pour les personnes accompagnées, leur famille et les partenaires, du service ressources humaines pour les salariés et du service achat pour les fournisseurs.

La personne concernée doit indiquer clairement ses nom et prénom(s), joindre la copie d'un titre d'identité et indiquer l'adresse à laquelle elle souhaite que la réponse lui soit envoyée.

L'ASSOCIATION SAMUEL VINCENT informe toute personne concernée qui souhaiterait exercer ses droits en cas d'impossibilité de donner suite à sa demande.

GESTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le site de l'ASSOCIATION SAMUEL VINCENT ne comporte pas de formulaires de collectes de données.

LES COOKIES SAMUELVINCENT.FR

Lorsque vous naviguez sur SAMUELVINCENT.FR, des cookies sont déposés sur votre ordinateur, votre mobile ou votre tablette afin d'améliorer votre utilisation du site et d'en accroître les performances.

Vous pouvez paramétrer les cookies par le biais de votre navigateur internet.

[En savoir plus sur les cookies sur le site de la CNIL](#)